



## L'Inter : une mise au point s'impose

Le Conseil municipal de Porrentruy tient à informer la population sur le dossier de rénovation de l'Inter, tant l'opposant accumule les contre-vérités pour tenter, bien maladroitement, il faut l'admettre, de faire oublier qu'il porte la responsabilité de la situation actuelle. Il suffit de prendre connaissance du déroulement des faits et des décisions judiciaires et administratives qui ont été prises pour s'en convaincre. Débouté à deux reprises par la justice jurassienne dans le cadre de la procédure de demande générale de permis, écarté à deux reprises également par la Section des permis de construire lors de l'octroi de la demande générale de permis et du permis définitif d'exécution, l'opposant s'est même vu refuser la qualité pour recourir pour la quasi-totalité des griefs exprimés.

### **Une salle pour tous et un mandat clair et limpide**

Le Conseil municipal est lié à la décision démocratique du 5 juillet 2009 pour laquelle le corps électoral a massivement (79% de oui) apporté son soutien à une réhabilitation de l'Inter incluant une cage et un équipement scéniques offrant un outil de travail adapté et attendu par les milieux socioculturels et économiques étroitement associés à l'élaboration de ce projet. Prétendre que la salle de l'Inter sera un théâtre municipal réservé à l'élite relève d'une profonde mauvaise foi et d'une méconnaissance de la réalité et de l'histoire socioculturelle de Porrentruy. C'est justement pour en faire une salle pour tous, sociétés locales, acteurs culturels, entreprises, milieux associatifs en tout genre, particuliers, que la Municipalité a lancé ce vaste chantier de rénovation. Les quelque 800 signatures récoltées en quatre jours par la pétition de soutien à une réalisation rapide de l'Inter dans le respect du vote du 5 juillet 2009 réunissant des personnes de tout horizon, confirme bien que ce projet répond totalement à l'intérêt général. Pour s'en convaincre, il suffit de constater les bien maigres 23 paraphes (dont seulement quatre de Porrentruy) qui ont été apposés sur la pétition de l'opposant.

Le large débat public et les nombreuses consultations qui ont précédé le vote suffisent à comprendre la totale transparence qui a prévalu dans ce dossier. Il suffirait de relire le message au corps électoral et les illustrations qui l'accompagnaient pour s'en convaincre, si besoin était. Toutes les commissions municipales consultées, le Conseil de ville, les instances de protection du patrimoine ont donné un préavis enthousiaste et positif à la réalisation de ce projet incluant une cage de scène, en parfaite connaissance de cause.

### **Quelles compétences architecturales ?**

La cage de scène, c'est justement cet élément constitutif du dossier qui est contesté par l'opposant. Laisser entendre qu'il est ouvert à une négociation alors même qu'il conteste une partie essentielle de la rénovation de l'Inter laisse songeur. On ne construit pas une église sans clocher. La population n'est pas dupe et comprend que l'opposant n'accepte tout simplement pas la décision souveraine et démocratique prise en 2009, décision qu'il contestait déjà au moment du débat politique sur cet objet. On peut surtout regretter que quelques personnes trouvent d'autres moyens pour bloquer une réalisation tant attendue, qui plus est validée par un expert fédéral qui a

officié pendant plusieurs années comme président de la Commission fédérale des monuments historiques et par la Commission cantonale des paysages et des sites (CPS) sur ses aspects architecturaux. Quelles compétences s'arroge l'opposant face à de telles références ?

Rappelons également que le projet prévoit une magnifique réhabilitation historique de l'ancienne brasserie et de la salle de l'Inter.

### **Un projet financé à plus de 50% par des fonds externes**

Sur le plan financier enfin, rappelons que le projet présentait un financement externe garanti de 51 % au moment de la rédaction du message au corps électoral, fait suffisamment rare dans les réalisations publiques qui mérite d'être rappelé. Entre-temps, et alors que le soutien lié à la Nouvelle Politique Régionale était mentionné au conditionnel dans le message précité, un nouveau don de CHF 300'000.- de la Fondation Goehner était trouvé pour améliorer le financement de cet objet. L'opposant semble l'avoir vite oublié, lui qui évoque avec beaucoup d'imprécisions un budget alors qu'il s'agit bien d'un crédit global de 6,587 millions de francs accepté largement par la population.

### **Clarification sur le prêt d'un million et détermination**

Aujourd'hui et plus que jamais, le Conseil municipal reste déterminé à réaliser ce magnifique objet et prendra toutes les dispositions nécessaires pour garantir un maximum de subventions et rappelle que le prêt sans intérêt de la Confédération de 1 million, remboursable sur 25 ans, représente à ce jour un manque à gagner de CHF 282'000.- sur 25 ans, soit CHF 11'280.- par an en moyenne ce qui, au regard de ce qui précède, a même été compensé par le don conséquent de la Fondation Goehner. Le projet garde donc son entière légitimité démocratique, n'en déplaît à quelques personnes. Reste que les milieux culturels et socioéconomiques de Porrentruy attendent légitimement la mise à disposition de ce lieu important pour notre ville. Gageons que le bon sens l'emportera et que les opposants entendent la réaction populaire qui s'indigne d'une telle situation et d'un tel entêtement pourtant débouté à quatre reprises sur les plans judiciaire et administratif.

Le Conseil municipal